

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 novembre 2022

Date de convocation :

04/11/2022

Membres :

En exercice :

10

Présents :

9

Votants :

9

Le 10/11/2022

L'an deux mil vingt deux
et le 10 novembre à 20 heures

Les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqué, se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Gilbert BURLOT.

Présents : BURLOT Gilbert-SIMON Didier-DERRIEN Jean-Claude-RAIMONDO Annette-GUILLOUX Eugène-LE YAN Didier-LE FOLL Hervé-HENRY Morgane-LE GRAET Anthony

Absents Excusés : MEROT Nicolas

Secrétaire : RAIMONDO Annette

Objet : 2022-11-02 – Demande de modification de la taille de la zone élément de paysage

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le conseil communautaire de GPA a arrêté le PLUI le 27 septembre 2022.

Il précise que conformément à l'article L.153-15 du code de l'urbanisme, le conseil doit donner son avis sur les dossiers cartographiques reçus.

Monsieur le maire fait remarquer que sur le plan du bourg, des parcelles sont notées comme élément de paysage donc non constructible, ce qui ne correspond pas à ce qui était prévu.

Monsieur le maire demande l'autorisation de modifier la taille de la zone élément de paysage comme suit : la partie à l'ouest de la ligne tracée sur le plan joint est gardée en élément de paysage et la partie à l'est de la ligne n'est plus en élément de paysage pour permettre la réhabilitation de trois maisons.

Le conseil municipal à l'unanimité décide la modification de la taille de la zone élément de paysage selon les critères ci-dessus cités.

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Rendu exécutoire par transmission
En Sous-Préfecture de Guingamp.
Le 15 novembre 2022
Le Maire,

Gilbert BURLOT



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilbert BURLOT



